

Réaliser ses déclarations fiscales : TVA et revenus

Objectifs de la formation

Maitriser le fonctionnement de la fiscalité agricole et des activités annexes (mécanismes TVA, micro fiscal/réel, BA/BIC, crédit d'impôts) et des nouvelles lois fiscales, Être capable de réaliser ses déclarations fiscales, et remplir les formulaires

Enjeux

Certains agriculteurs nous ont sollicités pour réaliser une journée pratique portant sur les déclarations TVA et de revenus. D'autre part, les agriculteurs ont besoin de connaître plusieurs nouvelles lois sur la fiscalité pour être à jour de leurs démarches et déclarations administratives, et pour gérer leur entreprise : téléprocédure, nouveaux taux de TVA, nouvelles normes de facturation...

Pré-requis

aucun

Déroulé

Maitriser le fonctionnement de la TVA et les mécanismes de déclaration

Maitriser les nouveautés fiscales en matière de TVA

Etre capable de réaliser sa déclaration TVA

- Connaître les taux
- Savoir identifier la TVA collectée, la TVA déductible
- Savoir faire la différence entre TVA sur biens et services et TVA sur immobilisation
- Comprendre le traitement de la TVA sur immobilisation
- Apprendre à calculer la taxe ADAR
- Apprendre à lire le formulaire, comprendre où le renseigner, savoir vérifier
- Apprendre à traiter la TVA déductible sur immobilisation avant installation
- Savoir quand déclarer la TVA par rapport à la date de facture
- Savoir réaliser la déclaration sur internet

Maitriser le fonctionnement des différents régimes fiscaux

Maitriser les nouveautés fiscales en matière de déclaration du revenu : micro BA, taux d'imposition...

Etre capable de réaliser ses déclarations de revenus

- Comprendre à quel régime fiscal appartiennent les activités pratiquées : bénéfices agricoles micro ou réel, bénéfices commerciales, Micro Bic, BNC
- Comprendre le mode d'imposition des différents régimes
- Apprendre à renseigner la déclaration de revenus et complémentaires
- Apprendre à renseigner les formulaires de crédit d'impôt
- Apprendre à renseigner la déclaration de revenu MSA

Bilan de la formation : évaluation, tour de table

Dates, lieux et intervenants

29 mars 2018

09:00 - 17:00 (7hrs)

Terres Vivantes Bureau Montagne Elevage

Maison des entreprises

66500 Prades

Noémie Bouthier (TV), formatrice en gestion

d'entreprise agricole depuis 2008

Financier(s)



Financement de la formation et pièces à fournir

Formation prise en charge par VIVEA

Merci de :

- vous assurer d'être à jour de vos cotisations VIVEA auprès de la MSA
- ou de vous munir de l'attestation délivrée par le point info installation le cas échéant et de la prescription PPP.

Bulletin d'inscription

Nom _____

Prenom _____

Adresse _____

Téléphone : _____

Courriel : _____

J'atteste avoir pris connaissance des conditions générales de formation ([Voir la fiche](#))

Infos complémentaires



Durée de la formation 1 jour(s)

Date limite d'inscription 22/03/2018

Tarifs

Formation prise en charge pour les stagiaires éligibles VIVEA

Plus de renseignements

Noémie Bouthier, responsable de stage
terres.vivantes.66@gmail.com

Terres Vivantes

Bureau Montagne Élevage Maison des entreprises

66 500 Prades

tel04 68 96 61 84 fax 04 68 96 29 60

http://www.terresvivantes.org

N° d'organisme de formation :

91340637024